



LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°S 003/CHPC/2026 POUR L'AGREMENT  
DES OPERATEURS D'ENCADREMENT DANS LES FILIERES HEVEA  
ET PALMIER A HUILE

En application des dispositions de la loi 2017-540 du 03 août 2017 et de l'Ordonnance 2025-86 du 12 février 2025 relatives à la régulation, au suivi et au contrôle des activités au sein des filières Hévéa, Palmier à huile et Coco, le Conseil Hévéa-Palmier à huile-Coco, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'agrément des opérateurs d'encadrement dans **les filières Hévéa et Palmier à huile** pour la période 2027 – 2029.

Peuvent faire acte de candidature :

- les entreprises publiques, parapubliques ou privées de droit ivoirien ayant pour objet le conseil agricole ;
- les sociétés agroindustrielles ;
- les sociétés coopératives.

Les candidats qui manifestent leur intérêt pour l'encadrement des planteurs des filières Hévéa et Palmier à huile doivent fournir des informations pertinentes permettant d'apprécier leurs capacités techniques et opérationnelles. Ils pourront obtenir le dossier de consultation contre le paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** francs CFA auprès des représentations du Conseil Hévéa-Palmier à huile-Coco.

Les offres entièrement rédigées en français et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour agrément des opérateurs d'encadrement- Filière...** » sont à déposer sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires dont un original au plus tard le **19 juin 2026** avant 17 heures au **Service Passation des Marchés du Conseil Hévéa – Palmier à Huile-Coco à l'immeuble CAISTAB, au 4ème étage à la porte 11**, Téléphone : +225 27 20 21 71 81 et auprès des Délégations Régionales aux adresses suivantes :

DR Abengourou : 05 86 70 73 64 / 05 07 48 85 63  
DR Aboisso : 05 86 70 78 00 / 05 01 13 73 48  
DR Dabou : 05 86 70 80 49 / 05 96 54 34 82  
DR Duékoué : 05 86 70 82 78 / 05 76 13 46 81  
DR Gagnoa : 07 07 63 16 83 / 05 65 29 63 73  
DR San Pedro : 05 86 14 83 15 / 05 86 70 72 49



Pour plus d'informations, veuillez contacter Monsieur **TRAORE Wagnonlin**, Chef du Département Développement Agricole et Durabilité au **05 05 49 02 10**.

Fait à Abidjan, le 02 juin 2026

